

GRAND CONSEIL session 26 et 27 janvier 2010

ELECTION JUDICIAIRE : est élue assesseur de l'autorité tutélaire de Neuchâtel
Mme Evelyne Perniceni de Corcelles.

10.001 PETITION Conservatoire du Haut du canton. Rapport de la Commission des pétitions et des grâces. Classement (81 voix contre 20) après propos rassurants du CE sur le sujet très émotionnel des pianos de la Chaux-de-Fonds

09.043 PROGRAMME DE LEGISLATURE 2010-2013 – plan financier 2011 – 2013.
Rapports du Conseil d'Etat et de la Commission de gestion et des finances
La CGF divisée propose de rejeter le plan en raison des conséquences fâcheuses qu'il entraînerait. Le PS présente une véhémence opposition : le programme est bâclé et s'apparente à un inventaire à la Prévert ou au catalogue de la Redoute. Le plan financier est indéfendable et irréaliste: réforme oui - chienlit non
L'UDC n'est pas convaincue ; elle pense que le futur rapport 10.002 est bien plus intéressant. Elle répète qu'on doit supprimer des services dont le service des communes. Le PVS n'entre pas en matière : manque de cohérence, comparaison intercantonale pas sérieuse ; calculs contestables, enseignement malmené et l'idée que le TransRun ne doit pas devenir le « Veau d'Or » !
Président CGF : pourquoi le CE n'est pas incorporé ! Une bonne partie de la CGF soutient le rapport – à souligner. Le PLR reproche à la gauche sa démolition systématique. On retrouve le ping-pong gauche droite stérile.

Le CEtat entend beaucoup de critique et de propositions constructives ; il s'étonne des personnages historiques pris à témoin : de Gaule à gauche et Danton révolutionnaire à droite ! Après quelques passes d'arme de qualité variable le rapport est refusé par 56 voix de gauche contre 50 de droite.
Un postulat attaché au rapport est non pris en compte en raison du refus du rapport.

08.180 . RAPPORT DE LA COMMISSION LEGISLATIVE – élection au Conseil des Etats - révision constitutionnelle et modification de la loi sur les droits politiques - Proposition socialiste : élection à la proportionnelle : principe accepté en précédente session). Examen article par article en 2^{ème} lecture - projet de décret. Aucun débat ; décret accepté par 57 voix de gauche contre 46 de droite.

09.038 ORGANISATION JUDICIAIRE. Rapports du Conseil d'Etat et de la Commission législative. Deux rapporteuses se complètent ! Chacun s'accorde sur le fait que le Troisième pouvoir qu'est la Justice n'est pas une administration comme une autre !

Le PS relève l'importance du dossier et demande que tout soit réexaminé. Le PS acceptera les amendements de la CLégislative. Les autres partis avec des nuances suivent cette cadence. Le GC prend bonne note des problèmes de fond et salue les propositions de la Commission Guinand. La question de la localisation des instances judiciaires sera reprise.

Les lois avec les amendements de la Commission législative et les retraits systématiques des propositions individuelles sont donc toutes adoptées
Le projet de loi portant adoption d'une Nouvelle organisation judiciaire n'teloise est acceptée par 106 voix sans opposition (majorité qualifiée)
Le décret pour des études complémentaires (locaux, informatique, etc) est ramené de Fr. 1'660'000.- à fr. 960'000.- par 105 voix sans opposition

Classements multiples acceptés

10.109 POSTULAT PVS : « maintenir les tribunaux prud'hommes dans le canton de N'tel. » . Postulat refusé par 49 contre 31.

10.113 POSTULAT Sylvie Fassbind-Ducommun : « justiciables à préserver »
Postulat retiré.

09. 181 INTERPELLATION Patrick Erard « et si Belle-Fontaine était une plus belle victoire que Morgarten. ? » - arrêts sur la ligne CFF La Chaux-de-Fonds - Le Locle. Développement classique

09. 179 INTERPELLATION PVS « sans argent, aucun espoir et aucun projet »
Quelle justice fiscale ? 738 moi de francs exonérés ? Réorganisation de la fiscalité. Développement musclé.

09.190 INTERPELLATION PVS : « Intégrons minarets et clochers »
Développement classique teintée d'humour.

10.101 INTERPELLATION PS : Label Fourchette verte. Développement classique.

10.102 INTERPELLATION PVS : coordination parlements romands. Développement classique.

10.103 INTERPELLATION PVS : révision de la loi sur l'assurance chômage : « quels coûts pour le canton et ses concitoyennes et concitoyennes ? » Développement classique

10.104 INTERPELLATION Thierry Grosjean : « pour un livre de recettes judéo-chrétien ». Développement humoristique

10.105 INTERPELLATION PVS, UDC, PS : « Conseil d'administration d'HNe : fautes professionnelles inquiétantes. » Développement sévère et empreint de solennité : on réclame la tête du président ...

10.110 INTERPELLATION PVS : « cartes d'identité et centralisation au pas de charge au détriment des communes et des citoyens ! » Pas de développement.

10.111 INTERPELLATION PS : « programme d'action en faveur de l'emploi et des demandeurs d'emploi ». Développement acéré dirigé contre le Conseiller d'Etat de l'Economie.

10.112 PROJET DE RESOLUTION PS à l'adresse des Chambres fédérales :
« ajournements des décisions liées à la réforme de la LACI ». Développement
empreint de gravité. Demande de surseoir à l'entrée en vigueur des changements
prévus par la LACI.
Le CÉtat soutient la demande exprimée. Le PLR apporte son soutien.
La résolution – majorité des 2/3 – est acceptée par 96 voix.

09.180 MOTION Commune de Cressier. « Trottoir sur la RC5 ». Urgence refusée à
la majorité évidente.

09.121-09.122 MOTIONS Commune de La Tène / Commune du Landeron :
urgences sur les motions « électricité – base légale et redevance ». Urgences
acceptées sans débat.

10.106 POSTULAT, transformé en motion PVS : « Fraude fiscale et rendement de
l'impôt ». Demande d'urgence demandée. Urgence refusée par 52 voix contre 26.

Réponses aux interpellations de la précédente session

09.175 INTERPELLATION du groupe PopVertsSol « Quel avenir pour NOMAD ».
Problèmes graves de mise en route reconnus. Engagement de la CÉtat. Interpellatrice
satisfaite.

09.176 INTERPELLATION des députés du Val-de-Ruz . « A quand une
amélioration du carrefour de la scierie Debrot ». Point noir du réseau reconnu.
Interpellatrice moyennement satisfaite

09.177 INTERPELLATION L. Feuz. « Quel système qualité dans le suivi social des
mineurs ». Réponse dilatoire du style « on est attentif, ne vous inquiétez pas ».
Interpellateur satisfait.

08.175 Energie éolienne rapport de la Commission législative
Débat « à la hussarde » en fin de session. Le CÉtat suit la Commission législative.
Le rapport, qui refuse le projet de loi (!), est accepté par 49 voix contre 42.